

Service de presse

Ville de Rennes/Rennes Métropole
Tél. 02 23 62 22 34

Mardi 20 janvier 2015

Vie associative

Maison des associations : mode d'emploi

> **Lundi 2 février 2015**

Lundi 2 février 2015, la Maison des associations (MDA) rouvre ses portes au public après deux ans de travaux : avec un investissement de 7,2 millions d'euros, la Ville de Rennes a souhaité requalifier entièrement la Maison des associations, lieu de ressources et d'information pour les associations et de valorisation de la vie associative.

À partir du lundi 2 février, la MDA met à disposition des Rennais une salle de danse rénovée et équipée de vestiaires, une salle de musique entièrement insonorisée, un espace cafétéria, neuf grandes salles et trois petites salles aménagées pour accueillir des réunions ou des formations. Les nouvelles technologies ont également été prises en compte dans le travail de mise en accessibilité de la MDA : à présent connectée au réseau FOR (fibre optique de Rennes), elle proposera un accès à internet par Wifi.

L'espace conférence-spectacle de 250 places, désormais équipé de loges, d'une régie et de matériel professionnel, ouvrira quant à lui le lundi 23 février 2015.

Une nouvelle identité visuelle



L'association Bug, en charge de l'animation du projet associatif de la Maison des associations, a conçu le nouveau logo de la MDA dont la façade a été retravaillée en couleurs pour y faire écho.

La complexité de la structure du bâtiment, qui comprend des demi-étages pour chaque niveau, a donné lieu à un important travail sur la signalétique globale de la MDA, à partir de ce même code couleurs.

En outre, cette signalétique, entièrement bilingue français-breton, est conforme à l'engagement pris par la Ville de Rennes avec la signature du niveau 2 de la Charte *Ya d'ar brezhoneg*.

Maison des associations : mode d'emploi

La Maison des associations dispose de plus de 2 800 m² de locaux, dont la gestion est confiée à la société Citédia, dans le cadre d'une délégation de service public.

La MDA héberge également tout au long de l'année cinq structures qui accompagnent la vie associative et les initiatives citoyennes, à Rennes :

> l'association Bug, chargée de l'animation du projet associatif de la MDA, qui gère un

Centre de ressources à la vie associative (CRVA), ainsi qu'une imprimerie et des outils multimédia ;

> l'association pour la promotion de l'action et de l'animation sociale (Apras), qui met des locaux à disposition d'associations dans les quartiers rennais ;

> Canal B, radio associative qui diffuse des programmes d'information de proximité et de valorisation des initiatives citoyennes, ainsi que des émissions musicales ;

> le mouvement associatif rennais (MAR), qui participe à la réflexion sur les enjeux de la vie associative ;

> le Centre du bénévolat, qui soutient l'engagement citoyen.

Horaires d'ouverture et d'accueil

La Maison des associations sera ouverte sur de larges plages horaires, de manière à être le plus accessible possible aux associations et aux habitants : du lundi au samedi, de 8 h 30 à 23 h 45, et un dimanche sur deux, de 9 h à midi et de 13 h 45 à 19 h 45.

Une banque d'accueil sera ouverte pour orienter le public : le lundi, de 13 h 45 à 18 h 30, du mardi au vendredi de 10 h à 12 h 45 et de 13 h 45 à 18 h 30 et le samedi de 13 h 45 à 18 h 30. Chacun pourra y trouver conseils et informations sur la vie associative et l'engagement citoyen.

Location de salles : une nouvelle grille tarifaire

La grille tarifaire est conçue de manière à faciliter la location de salles aux associations, qui bénéficieront de tarifs préférentiels.

Les tarifs varient en fonction du moment de la journée et de la semaine concerné : une tarification réduite est prévue au moment des heures creuses (de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h, sauf le week-end), une tarification normale sera appliquée le week-end et en journée en dehors des heures creuses, et une tarification majorée sera appliquée en soirée (de 20 h à 23 h 30).

Pratique

Lundi 2 février 2015 : ouverture de la MDA au public

Samedi 14 mars 2015 : inauguration de la MDA

Pièces-jointes

Détail des tarifs de location de salles et de matériel.

Flyer de présentation de l'AssoPass.